

Raja Gmir-Ezzine
Faculté des Sciences
Humaines et Sociales de Tunis
gmirraja@yahoo.fr

Lieux et temps, témoins d'événements historiques : de la structure syntaxique grammaticalisée ou marquée au choix stylistique¹

1 Introduction

Notre réflexion porte sur la promotion du circonstant en fonction d'actant sujet dans certaines structures syntaxiques. Deux cas de figure se présentent, ici : le premier est caractérisé par l'emploi de verbe divalent² sélectionnant un prime actant exprimant une circonstance de temps ou de lieu à la place d'un prime actant humain, le deuxième est caractérisé par l'emploi du verbe *voir* dans un emploi d'auxiliaire suivi de l'infinitif. Les deux constructions sont, dans l'ensemble, sur le plan syntaxique, équivalentes et de ce fait permettent, souvent, les mêmes paraphrases.

Nous avons, pour l'essentiel, trouvé les structures que nous étudions dans les livres XIX à XXIV de la Troisième partie des Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand (Livres de Poche, 1989). Ces livres portent sur les guerres napoléoniennes et se caractérisent notamment par la fréquence relativement élevée de cette structure syntaxique singulière, fréquence qui n'est peut-être pas sans rapport avec l'impulsion donnée au mouvement de l'histoire par les conquêtes napoléoniennes. Les événements auraient en quelque sorte fini par échapper à la volonté des hommes pour s'inscrire dans l'ordre des bouleversements naturels : c'est ce que semble suggérer cet emploi récurrent.

Notre exposé portera, dans un premier temps, sur la structure syntaxique des énoncés marqués par la promotion du circonstant de temps ou de lieu à la fonction d'actant sujet et, dans un deuxième temps, sur l'effet stylistique recherché par le mémorialiste.

Pour rester fidèle à l'esprit de l'énoncé initial, tous les énoncés a (exceptés 5a, 6a, 11a et 12a) sont mis à la tournure passive, qui se caractérise en effet, dans la plupart des cas, par la suppression du complément d'agent. Or dans les énoncés initiaux, il y a occultation de l'agent de l'action et c'est la circonstance de temps ou de lieu qui vient occuper les devants de la scène en se transformant (à prendre au sens premier de retournement) en prime actant sujet du verbe de la proposition. Recourir à un sujet grammatical tel que *on*, pronom indéfini, ne rendrait pas compte objectivement de la visée du mémorialiste.

Nous montrerons que les énoncés grammaticalisés, car de plus en plus employés, relèvent de ce que nous appelons diathèse « circonstancielle » en français, alors que les énoncés définis de marginaux relèvent plus d'un choix stylistique. Les uns et les autres sont, bien entendu, en

¹ Je remercie le Professeur Nicole Rivière pour sa lecture attentive de l'article et pour toutes ses remarques critiques qui me furent du plus grand profit.

² Dans la terminologie de Tesnière, divalent désigne le verbe qui régit deux actants, un prime actant et un second actant.

rapport avec la visée communicative du journaliste³ ou du mémorialiste, qui tente de topicaliser la circonstance de temps ou de lieu de l'événement en question.

2 Une structure syntaxique marquée par la promotion du circonstant à la fonction du prime actant

Nous avons extrait de notre corpus 12 énoncés caractéristiques, nous en donnons une paraphrase où le circonstant est dans sa position et sa fonction syntaxique habituelles. Notre approche, ici, est syntaxique et on observe que les énoncés 1, 2, 9 et 10 dont le sujet est un nom propre de lieu (*Longwood, l'île d'Elbe, Erfurt* et *Paris*) sont des sujets. Dans un premier temps, nous dirons avec beaucoup de réserves, qu'ils sont grammaticalisés, car ils sont très employés et de ce fait devenus ordinaires, c'est-à-dire non marqués. Ces phrases sont paraphrasables par *à Longwood, on reçut ... (ou les habitants reçurent...)*, ou *à l'île d'Elbe, on reçoit l'oïnt du seigneur (ou les habitants reçoivent l'oïnt du seigneur)*, ou *à Erfurt, on avait vu Napoléon au faite de la prospérité*, ou *à Paris, on n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi*. L'idée première est qu'un événement quelconque est localisé et que cette localisation passe au premier plan en occultant l'agent (à prendre au sens large) de l'action et en acquérant les caractéristiques d'un véritable sujet grammatical.

1-Le 9 décembre, Longwood [...] reçut son hôte. (p.1013)

1a- Le 9 décembre, son hôte (l'hôte de Longwood) fut reçu à Longwood.

2-L'île d'Elbe [...] reçoit dans son sein l'oïnt du seigneur. (Ibid.p.908)

2a- L'oïnt du seigneur est reçu à l'île d'Elbe.⁴

3-La nuit désordonnée [...] l'avait enfanté. (Ibid.p.711)

3a- Il avait été enfanté au cours de la nuit désordonnée.

4-Le 3 décembre amena la victoire de Hohenlinden au milieu d'une tempête de neige. (Ibid.p.745)

4a- La victoire de Hohenlinden fut amenée le 3 décembre au milieu d'une tempête de neige.⁵

5-Le 21 mars amène la mort du duc d'Enghien. (Ibid.p.747)

5a- Le duc d'Enghien est mort le 21 mars.

6-Le 6 décembre les trouve au-delà de la Vistule. (Ibid.p.754)

6a- Ils se trouvent le 6 décembre au-delà de la Vistule.

7-L'hiver de 1807 suspend les hostilités entre les deux empires de France et de Russie. (Ibid.p.755)

7a- Les hostilités sont suspendues entre les deux empires de France et de Russie au cours de l'hiver de 1807.

³ Nous parlons de journaliste, car, comme nous allons le préciser plus loin, les énoncés avec *voir* auxiliaire sont de plus en plus employés dans la presse écrite.

⁴ *L'oïnt du seigneur est reçu à l'île d'Elbe, dans son sein* (≠ au sein de l'île d'Elbe) est agrammaticale.

⁵ La victoire de Hohenlinden eut lieu le 3 décembre, au milieu d'une tempête de neige.

8- Le 10 avril enlève Lagrange. (Ibid.p.840)

8a- Lagrange est enlevé le 10 avril.

9- Erfurt [...] avait vu Napoléon au faite de la prospérité. (Ibid.p.847).

9a- Napoléon avait été vu au faite de la prospérité à Erfurt⁶.

10- Paris depuis des siècles n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi. (Ibid.p.858)

10a- La fumée des camps de l'ennemi n'avait point été vue à Paris depuis des siècles.

11- Ces mêmes déserts ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César... (Ibid.p725)

11a- Les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César ont marché dans ces mêmes déserts.

12- Cette forêt qui voit [...] paraître le grand veneur de la mort. (Ibid.p850)

12a- Le grand veneur de la mort apparaît dans cette forêt.

Dans ce type de phrases, la fréquence des emplois réduit, si elle n'annule pas, l'effet stylistique. Mais il n'en reste pas moins qu'au plan syntaxique le sujet des verbes est un sujet marqué car inhabituel dans la mesure où l'indication spatiale est un argument direct topicalisé en tant que prime actant. Le décalage est dès lors syntaxique et sémantique, car de périphérique l'expression de la circonstance devient obligatoire puisque le circonstant de lieu se transforme en sujet.

Qui plus est, à côté de ces circonstants de lieu de type métonymique, nous trouvons également des circonstants de temps et de lieu non métonymiques. En effet, les autres énoncés ont pour sujet des noms communs exprimant soit le temps (3, 4, 5, 6, 7 et 8), *la nuit désordonnée, le 3 décembre, le 21 mars, le 6 décembre, l'hiver de 1807, le 10 avril*, soit le lieu (11 et 12), *ces mêmes déserts, cette forêt* qui ne sont pas métonymiques des habitants de ces lieux.

Nous allons nous intéresser, dans un premier temps, aux énoncés 1-10, et, dans un deuxième temps, aux énoncés 11 et 12. Nous avons opté pour cette différenciation, car nous sommes face à deux structures syntaxiques différentes :

- La première est une structure caractérisée par l'emploi d'un verbe qui sélectionne ordinairement un sujet humain.
- La deuxième est caractérisée par l'emploi de la périphrase verbale diathétique composée du semi auxiliaire *voir* suivi de l'infinitif.

Si, dans les deux exemples, l'expression de la circonstance de lieu est en position de sujet, aucune de ces structures n'est le propre des expressions circonstancielles évoquées ci-dessus. En effet, les deux structures à sujet circonstanciel sont possibles comme nous pouvons le constater avec les deux exemples que nous fabriquons pour l'occasion : *Le 21 mars **voit mourir** le duc d'Enghien. / Ces mêmes déserts **amènent** la mort du duc d'Enghien.*

2.1 Structures syntaxiques grammaticalisées ou marginales

Les énoncés 1-10 relèvent d'une structure syntaxique marquée, ils sont caractérisés par le choix d'un sujet non canonique, car il exprime soit le lieu, sous forme de nom propre

⁶ Napoléon parvint au faite de la prospérité à Erfurt est meilleure.

(énoncés 1, 2, 9 et 10), soit le temps (énoncés 3, 4, 5, 6, 7 et 8). Les paraphrases à la forme passive ne transforment pas le sujet en complément d'agent introduit par *à* ou *par*, mais en compléments circonstanciels de lieu ou de temps précédés par les prépositions appropriées. En effet, l'interprétation agentive de ces compléments circonstanciels, même quand ils sont introduits par les mêmes prépositions que les compléments d'agent, est difficile (pour quelques énoncés) voire impossible (pour la plupart), seule la lecture circonstancielle prévaut dans les énoncés *a*.

2.1.1 Structures syntaxiques lexicalisées

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux énoncés les plus courants et les plus employés dans les textes littéraires, à savoir les structures ayant pour sujet un nom propre de lieu. Nous analyserons les phrases en procédant à quelques regroupements. Les phrases ayant le même verbe feront l'objet du même commentaire. Nous nous référons pour la présente analyse aux propositions de Tesnière, en matière de valence verbale. Nous commencerons par « recevoir » qui est un verbe divalent régissant deux actants : le prime actant et le second actant.

1-Le 9 décembre, Longwood, [...], reçut son hôte.
Prime actant second actant

2-L'île d'Elbe, [...], reçoit (dans son sein) l'oïnt du seigneur.
Prime actant second actant

Les deux phrases étant de diathèse active, devraient avoir, du point de vue sémantique, un prime actant qui « fait l'action » et un second actant qui « la supporte », pour reprendre la terminologie de Tesnière. Or, le sujet de « recevoir », verbe ayant, ici, un sens actif, ne peut être considéré comme un être intervenant activement dans le déroulement de l'action. Si nous exprimons la même idée en recourant à la diathèse passive, nous obtenons les phrases :

1-a- Son hôte fut reçu à Longwood.⁷
 b- Son hôte fut reçu par Longwood.

2- a - L'oïnt du seigneur est reçu à l'île d'Elbe.
 b - L'oïnt du seigneur est reçu par l'île d'Elbe.

Nous retrouvons dans la phrase à diathèse passive (1b) un complément introduit par la préposition « *par* », préposition typique du complément d'agent. Cependant, dans la phrase (1a), *Longwood* est précédé de la préposition « *à* » qui n'introduit jamais le complément d'agent (sauf dans quelques emplois figés). Quelle est donc, ici, la fonction du complément ? Est-ce un complément d'agent ? Est-ce un complément circonstanciel de lieu ? Si nous maintenons que « *par* » introduit un complément ayant le rôle d'un agent véritable, c'est-à-dire d'un facteur intervenant activement dans le déroulement du procès, *par Longwood* est donc complément d'agent dans la phrase (1b). La préposition « *à* » précède, par contre, des groupes nominaux variés, parmi lesquels le complément circonstanciel de lieu, comme c'est le cas pour *à Longwood*. Nous voyons, à travers les opérations décrites dans 1a et 1b que le circonstant employé comme prime actant pose des problèmes que ne poserait nullement un prime actant plus « conventionnel ». Comparons (1) avec (*Le 9 décembre*) le préfet reçut son hôte où le prime actant *le préfet* est un véritable agent. En effet, si nous transformons la

⁷ Notons que les deux énoncés (1a, 1b) ne reprennent pas tout le sens contenu dans la phrase active.

phrase à la voix passive, nous allons avoir : *L'hôte fut reçu par le préfet*, le complément d'agent étant introduit par la préposition *par*. Mais nous ne pouvons pas avoir **L'hôte fut reçu au préfet*.

Il en est de même pour l'énoncé 2 où la transformation passive (2b) donne un complément d'agent introduit par la préposition « *par* ». Dans la phrase (2a) la préposition « *à* » introduit, ici aussi, non pas un complément d'agent, mais un complément circonstanciel de lieu, ce qui permet d'affirmer que la phrase 2 – autant que la phrase 1 – a un prime actant qui ne correspond guère à la définition sémantique du prime actant proposée par Tesnière. Il s'agit bien évidemment d'un circonstant car nous pouvons ajouter à cet énoncé un complément d'agent : *L'oint du seigneur est reçu à l'île d'Elbe par ses habitants*.

Seule, en fait, la lecture métonymique qui personnifie le lieu permet l'emploi de la préposition « *par* » et fait de ce complément un complément d'agent.

Mais, même dans les énoncés où la métonymie est évidente, comme dans :

9- Erfurt [...] avait vu Napoléon au faite de la prospérité.

Prime actant

Second actant

10- Paris (depuis des siècles) n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi

Prime actant

Second actant

le sujet grammatical peut être interprété comme un terme exprimant le lieu. En effet, lors du passage à la forme passive, nous remarquons que ce qui était sujet grammatical devient un groupe prépositionnel introduit par les prépositions « *par* », « *de* » et « *à* », celui précédé de la préposition « *par* » a la fonction de complément d'agent et celui précédé des prépositions « *de* » et « *à* » la fonction de circonstant de lieu.

9a- Napoléon avait été vu au faite de la prospérité à Erfurt.

9b- Napoléon avait été vu au faite de la prospérité par Erfurt.

10a- La fumée des camps de l'ennemi n'avait point été vue à/de Paris.

10b- La fumée des camps de l'ennemi n'avait point été vue par Paris.

« *Paris* » et « *Erfurt* », dans b, sont perçus comme de véritables agents renvoyant métonymiquement aux habitants de *Paris* et d'*Erfurt*. Il y a donc une personnification de la ville, laquelle se voit dotée d'yeux qui en symbolisent les habitants. Nous pouvons également voir dans « *Paris* » et « *Erfurt* » comme en (a) l'expression d'un lieu, puisque le circonstant peut être introduit par la préposition « *de* » indiquant le lieu à partir duquel l'action de « percevoir par les yeux » s'accomplit ou « *à* » indiquant le lieu où l'événement est perçu, qu'il s'agisse de « *la fumée des camps de l'ennemi* », au voisinage de Paris dont les habitants n'ont jamais vu jusque-là une présence hostile aussi proche, ou de la *prospérité* de Napoléon, qui est ici à son apogée.

La double interprétation ne serait pas possible si le sujet était un être humain en position d'agent. Nous aurions, en effet, dans ce cas-là, uniquement un complément d'agent précédé de la préposition « *par* ».

Prenons maintenant le cas de l'omission du complément d'agent :

9c- Napoléon avait été vu au faite de la prospérité.

10c- La fumée des camps de l'ennemi n'avait point été vue.

Pour la transformation de la phrase à la diathèse active, le premier choix pour le terme sujet syntaxique ne serait pas « *Paris* » ou « *Erfurt* », mais un sujet tel que « *on* » (« *on* » représente l'homme, d'une manière générale, ou la foule, la collectivité, n'importe quel(s) témoin(s) etc....) ou, pour l'énoncé 10, « *les gens* », « *les victimes* », « *les assiégés* », etc.

2.1.2 Structures marginales ou recherchées

Dans cette section, nous nous intéressons aux énoncés ayant pour sujet un nom commun exprimant le temps. Les énoncés présentent, tous, la même structure syntaxique. Nous commençons par la phrase (3) où le verbe « *enfanter* », demande un sujet (ou premier argument) qui réfère à un être humain, régit un groupe nominal sujet exprimant le temps :

3 – La nuit désordonnée ^{1⁸} avait enfanté.
Prime actant second actant

Au passif ce sujet ne peut pas devenir complément d'agent introduit par *par* : mais circonstant de temps.

3 a- Il avait été enfanté *par la nuit désordonnée → au cours d'une nuit désordonnée.

Observons, à présent, les phrases 4 et 5

4 - Le 3 décembre amena la victoire de Hohenlinden.
Prime actant second actant

5 - Le 21 mars amène la mort du duc d'Enghien.
Prime actant second actant

dont le verbe « *amener* » sélectionne deux substantifs sujets indiquant une date, donc une circonstance de temps. Si nous passons de la diathèse active à la diathèse passive, qui est à la limite de l'acceptabilité, nous n'aurons pas de contre-sujet, mais un circonstant de temps.

4 b- ? La victoire de Hohenlinden fut amenée (? par) le 3 décembre.

5 b- ? La mort du duc d'Enghien est amenée (? par) le 21 mars.

Le prime actant ou sujet qui fait l'action doit « *amener* » dans (4) « *la victoire de Hohenlinden* » et dans (5) « *la mort du duc d'Enghien* », or ce prime actant est aussi le cadre temporel des deux procès, c'est donc d'un prime actant désignant non pas l'agent du procès mais la circonstance du procès. L'auteur a voulu thématiser le circonstant en le dotant de la place (de choix) de l'actant sujet. Il s'agit donc d'une cause ou d'un « agentif » ou encore de ce que certains linguistes appellent un « déclencheur »⁹.

La phrase (6) a pour verbe « *trouver* » :

6- Le 6 décembre les trouve au-delà de la Vistule.
Prime actant second actant

⁸ Ce deuxième actant est animé.

⁹ Il faut également souligner que l'emploi du verbe « *amener* » dans ces deux phrases est assez inattendu : Chateaubriand sait que son lecteur n'ignore rien de ces deux événements, il lui signale que la chronologie qu'il déroule l'a précisément « amené » à signaler la victoire de Hohenlinden ou la mort du duc d'Enghien.

Nous pouvons commencer par nous demander quel rôle peut jouer le prime actant, dans la phrase (6), sinon celle de préciser une date : « *le 6 décembre* », indication temporelle qui sert de cadre au déroulement du procès. Mais le repère temporel : « *le 6 décembre* » est associé à un verbe qui demande un sujet nécessairement humain. Si *le 6 décembre* ne peut pas figurer comme agent d'un énoncé passif :

6 b*- Ils sont trouvés par le 6 décembre au-delà de la Vistule.

La construction pronominale (moyen-passif) remplace alors le passif, mais fait du *6 décembre* un circonstant :

6 c- Ils se trouvent le 6 décembre au-delà de la Vistule.

Et nous perdons l'idée que l'auteur nous emmène à cette date.

L'exemple (7) comprend le verbe « *suspendre* » :

7- L'hiver de 1807 suspend les hostilités...

Prime actant

second actant

Nous retrouvons, là aussi, le circonstant de temps, lorsque nous passons de la diathèse active à la diathèse passive.

7 a- Les hostilités sont suspendues au cours de l'hiver de 1807.

La circonstance étant exprimée par un actant dans la phrase de départ, il faut dissocier donc le plan syntaxique du plan sémantique car, comme nous venons de le voir, les actants (plan syntaxique) peuvent être l'expression d'une circonstance (plan sémantique).¹⁰

Le verbe « *enlever* » de la phrase (8)

8- Le 10 avril enlève Lagrange.

prime actant

second actant

régit un prime actant exprimant une circonstance temporelle, laquelle est généralement exprimée au moyen d'un circonstant. Nous retrouvons le circonstant en passant de la diathèse active à la diathèse passive.

8 a- Lagrange est enlevé le 10 avril¹¹.

Le circonstant a le rôle d'un actant qui fait l'action, celle d'« *enlever Lagrange* ». Nous voyons là qu'une circonstance, facultative de surcroît, se voit attribuer un rôle central dans la phrase.

Nous remarquons que, lors du passage à la diathèse passive, nous retrouvons le circonstant de temps introduit, soit directement, soit par une locution prépositive ou par une des prépositions

¹⁰ Notons que « l'hiver 1807 » a – métaphoriquement – un rôle actif : il met les belligérants dans l'impossibilité matérielle de poursuivre les combats.

¹¹ L'énoncé signifie Lagrange est mort le 10 avril.

appropriées et que tous les compléments des phrases citées ci-dessus ne sont pas introduits par les prépositions « *par* » ou « *de* » propres au complément d'agent car ils ne sont pas compléments d'agent mais circonstants de temps. Mais il se trouve que pour la plupart de ces énoncés la préposition *par* est possible. Observons :

3b- Il avait été enfanté (par une nuit désordonnée).

6d- Ils se trouvent au-delà de la Vistule (non pas)*par le 6 décembre (mais) par un 6 décembre (par exemple) froid et pluvieux (l'ajout d'épithète(s) étant ici obligatoire).

7b- Les hostilités entre les deux empires [...] sont suspendues (par l'hiver de 1807).

8b- Lagrange est enlevé (*par le 10 avril). Mais nous pouvons avoir :

c- Lagrange est enlevé (par un 10 avril froid et pluvieux).

Il faut signaler que dans les exemples où la préposition « *par* » est possible, celle-ci a le sens temporel et non agentif : elle introduit un circonstant de temps et non un complément d'agent. Sauf pour l'énoncé (7b) où *par l'hiver de 1807* est un complément d'agent, il s'agit là d'une personnification car, dans toutes les guerres menées sur le territoire de la Russie, l'hiver a été un protagoniste essentiel (on parlera, pendant la Deuxième guerre mondiale, du « général Hiver » qui stoppera l'offensive allemande). L'hiver est donc un actant véritable, par-delà la métaphore. Le même raisonnement vaut pour un énoncé comme : - *Le 14 juillet transforma le visage de la France*, où « *le 14 juillet* » est une date historique, contrairement à toutes celles figurant dans les phrases ci-dessus, « *le 14 juillet* » n'est plus simplement une indication de date mais une métonymie : l'événement historique (qui changea en profondeur la vie des Français) est identifié à la journée qui le symbolise. Ce n'est pas le cas du « *10 avril* » ou du « *21 mars* », etc. qui n'ont pas marqué l'histoire de la même façon.

2.2 Le semi-auxiliaire *voir* : une diathèse « circonstancielle » en français

Le verbe *voir* peut être employé comme semi-auxiliaire diathétique : l'expression circonstancielle est placée en tête de phrase et de circonstant elle devient actant de l'infinitif. En effet, Il existe en français des verbes qui possèdent, à côté de leur emploi « plein », un usage supplémentaire, celui de semi-auxiliaire. Le verbe, le moins étudié dans la catégorie des semi-auxiliaires et dont le fonctionnement n'est décrit que très brièvement par les grammairiens, semble précisément être *voir*. Ce verbe peut se vider de son contenu sémantique pour devenir un véritable outil grammatical. Il permet alors de déplacer plusieurs constituants de la phrase, afin de les mettre en position sujet. Parmi ces constituants figurent les compléments circonstanciels de temps et de lieu. Nous avons pu remarquer, dans le cadre d'une recherche poussée sur la base de données du *Monde diplomatique* (1978-2004) où nous avons recensé près de quatre cents occurrences, que ces emplois sont aujourd'hui de plus en plus courants.

2.2.1 Particularités de « *voir* » semi- auxiliaire diathétique

Les phrases suivantes ont la même structure :

13-*Les professeurs voient les élèves travailler*

11-Ces mêmes déserts ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César...

12-Cette forêt qui voit [...] paraître le grand veneur de la mort.

Alors que, dans 13, *voir* conserve son sens premier, celui de « percevoir par les yeux », Dans les énoncés 11 et 12, *voir* n'a le sens ni de « percevoir » ni de « par les yeux ».

Plusieurs critères permettent de distinguer les deux emplois de *voir* (au sens plein et en tant que semi-auxiliaire), à savoir : la suppression de l'infinitif, la pronominalisation et la commutation possible avec les autres verbes de perception. Ces propriétés, qui s'appliquent bien à *voir*, au sens de « percevoir par les yeux », sont, le plus souvent, difficilement admises pour *voir* semi-auxiliaire.

Premier critère : la suppression de l'infinitif qui, dans les deux énoncés, modifie le sens originel des phrases :

11b- ? Ces mêmes déserts ont vu les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César...

12b- ? Cette forêt qui voit [...] le grand veneur de la mort.

Le sens du verbe « *voir* » est, ici, métaphorique, les sujets des phrases ne sont pas dotés d'yeux pour « *voir* » au sens propre du terme comme *les professeurs* dans : *Les professeurs voient les élèves*. Mais ils sont personnifiés et ainsi perçus comme des témoins. Mais c'est aussi un lieu commun du récit historique que d'assimiler les lieux qui furent le théâtre de grands événements à des témoins (on parle souvent de mémoire des lieux).

Deuxième critère : l'impossible commutation de *voir* avec les verbes de perception :

11c-Ces mêmes déserts (ont vu + *ont regardé + *ont entendu + *ont senti) marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César.

12c-Cette forêt qui (voit + *regarde + *entend + *sent) paraître le grand veneur de la mort.

Les phrases (11 et 12) deviennent inacceptables si nous remplaçons le verbe « *voir* » par un autre verbe de perception. En effet dans « *ces mêmes déserts ont vu* », « *cette forêt qui voit* », le verbe « *voir* » est employé métaphoriquement et crée un style imagé, ce que ne peuvent pas faire les verbes « *regarder* », « *sentir* », « *entendre* ». Avec *voir* la personnification des sujets grammaticaux des énoncés est une personnification physique dans la mesure où ces lieux et ces moments sont comparés à des personnes dotées de l'organe de la vue. En revanche la perception dénotée par les autres verbes est intellectuelle et donc inimaginable pour des sujets autres qu'humains, même métaphoriquement, et déclenche l'agrammaticalité des phrases.

Le troisième critère est celui de la pronominalisation de la proposition infinitive, pronominalisation possible pour 13 :

13a-Les étudiants travaillent.

-Les professeurs le voient (ou voient cela = les élèves travailler / que les élèves travaillent).

et impossible pour 11 et 12 :

11d-Les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César... marchent.

-*Ces mêmes déserts le voient.

12d-Le grand veneur de la mort paraît.

-*Cette forêt le voit.

La possibilité de pronominalisation dans 13 découle du fait que l'on a affaire à une structure dans laquelle la proposition infinitive dépend de *voir*, parce qu'il a le sens de « percevoir par les yeux ». Il n'en est pas de même pour les exemples 11 et 12 où *voir* ne possède pas ce sens. De là découle l'agrammaticalité des phrases 11 et 12.

Ainsi, on peut dire que *voir*, vidé de son contenu sémantique et employé comme semi-auxiliaire, permet à différents termes, tels que le complément de temps, le complément de lieu (vus plus haut), de devenir le sujet grammatical de la phrase. C'est donc un auxiliaire-outil qui est disponible dans la langue et auquel nous avons recours pour la réalisation de procédures syntaxiques très variées.

2.2.2 Les critères définitoires de la structure

Le premier critère que nous avons analysé ci-dessus concerne l'emploi de *voir* qui permet la topicalisation du circonstant de temps ou de lieu en position sujet.

Un deuxième critère caractéristique de cette structure est la catégorie grammaticale du circonstant, celui-ci est soit un nom, propre (*Erfurt*) ou commun (*la forêt*), soit un groupe nominal (*le 6 décembre*), soit un groupe nominal introduit par une préposition (au cours de l'hiver 1807). Toutes les autres catégories grammaticales, tels que les adverbes ou les groupes adverbiaux pouvant faire office de circonstant de temps ou de lieu, sont à exclure. Ajoutons le fait que le circonstant doit être périphérique, accessoire, supprimable ; les circonstants (au sens de Tesnière) qui complètent le verbe ne peuvent pas se voir attribuer le rôle de prime actant sujet.

Le troisième critère est relatif au sens du verbe à l'infinitif qui est de préférence perfectif.¹²

Le quatrième et dernier critère est celui de la nature du sujet grammatical. Celui-ci est souvent étendu au moyen d'expansions diverses, adjectifs, groupes prépositionnels, relatives ; il est donc toujours défini : un déterminant indéfini est exclu, alors que l'emploi du déterminant démonstratif anaphorique est, au contraire, relativement fréquent.

Si tous ces critères se trouvent présents dans n'importe quelle structure syntaxique, nous pouvons procéder au retournement de la phrase. De ce fait, nous pouvons rapprocher cette opération syntaxique de celle relative à la voix passive puisque nous procédons aux mêmes opérations. C'est ce que nous appelons diathèse « circonstancielle ».

2.2.3 Parallélisme voix passive / diathèse « circonstancielle »

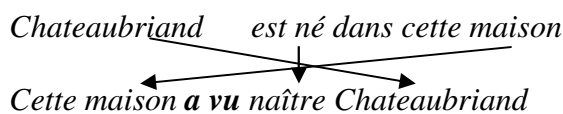
Une phrase à la voix active lorsqu'elle est composée d'un sujet, d'un verbe et d'un objet peut se transformer en phrase à la voix passive. L'objet occupe alors la position de sujet et s'appelle sujet passif, il est suivi de l'auxiliaire *être*, mis au temps et au mode du verbe actif, lequel peut être suivi du sujet actif introduit par la préposition *par* et ayant la fonction de complément d'agent : *Pierre répare la voiture. / La voiture est réparée par Pierre.*

¹² Il est vrai que le verbe, dans l'exemple 11, est imperfectif, mais dans l'étude que nous menons, la plupart des verbes sont perfectifs, et nous notons la fréquence du verbe *naître*, *mourir*, *paraître*, etc. dans Gmir-Ezzine, R. : 2007.

Nous pensons qu'il y a un parallélisme entre la voix passive et la structure avec *voir* + *infinitif*, où le procès se trouve orienté vers l'indication temporelle ou locative grâce, au semi-auxiliaire diathétique. Les deux constructions ont plusieurs points communs : en français le passif est toujours périphrastique, il n'existe pas de passif univerbal, (comme c'est le cas, par exemple, pour l'arabe), et un argument, ici l'objet, est promu au rang de sujet ; de même en français la diathèse « circonstancielle » est périphrastique et constituée, grâce au verbe *voir*, un argument, ici le circonstant de temps ou de lieu, est promu au rang de sujet et d'actant.

Des opérations de même nature permettent de passer d'une structure à l'autre, c'est-à-dire de la phrase avec circonstant à la phrase marquée, où le circonstant se transforme en actant.

En effet, lorsque la phrase de départ contient un circonstant de temps ou de lieu non essentiel et supprimable, celui-ci, en perdant bien évidemment la préposition qui l'introduit, devient sujet grammatical de *voir*, qui est suivi du verbe à l'infinitif et de son sujet :



Nous pouvons donc dire qu'en français, il existe un moyen syntaxique qui permet de promouvoir l'expression circonstancielle de temps ou de lieu dans le rôle de sujet grammatical, et qu'il existe différentes structures syntaxiques permettant la mise en avant de l'expression circonstancielle de temps ou de lieu. De telles structures obéissent à un continuum qui va de la structure la moins marquée, celle qui sélectionne un nom propre de lieu sujet, à celle qui est la plus marquée où un nom commun exprimant soit le lieu, soit le temps est sujet d'un verbe divalent sélectionnant ordinairement un sujet humain, en passant par une structure en voie de lexicalisation, celle avec *voir* suivi de l'infinitif. Toutes ces constructions, étudiées sur le plan syntaxique, peuvent, au moyen d'une lecture stylistique, rendre compte des visées du mémorialiste des Mémoires d'outre-tombe.

3 De la syntaxe au style : de l'utilisation du circonstant sujet

Les structures avec le verbe *voir* sont, nous l'avons souligné, de loin les plus courantes, notamment dans la presse écrite. Toutes sont destinées à produire un effet sur le lecteur.

9- Erfurt avait vu Napoléon au faîte de la prospérité.

Erfurt est une métonymie : la ville pour les habitants, mais ce qui importe c'est l'actancialisation du circonstant qui, devenu ici sujet de la phrase, marque un déplacement du point de vue dans le récit : ce n'est plus le regard (ni la volonté) de l'Empereur qui embrasse le champ de l'action mais ce champ lui-même, immuable par opposition à la forme changeante des hommes, qui enregistre les aléas d'un destin hors du commun. Le « bénéfice » stylistique d'un tel changement de perspective est trop important pour ne pas tenter le journaliste dont l'une des tâches est de rapporter, au jour le jour, les fluctuations du destin des hommes, et en particulier des grands hommes.

12- Ces mêmes déserts ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César...

L'accent porte moins, ici, sur les hasards de la fortune que sur l'opposition implicite entre la durée humaine (éphémère : les grands conquérants ne font que passer) et celle de la nature (Ces mêmes déserts : immuables et, pour ainsi dire, éternels). La permanence contemple le changement : dans ce chapitre 16 du livre XIX, Chateaubriand insère en fait une phrase des Martyrs qui reprend une prophétie qu'il attribuait à l'ermite Paul. Tout se passe comme s'il voulait conférer une valeur prémonitoire à un écrit de jeunesse. Comme, en plus, ces déserts ont été foulés par Napoléon autant que par Chateaubriand lui-même, une équivalence est suggérée entre les deux hommes qui les place, chacun dans son rôle mais se partageant la même grandeur, dans les pas des glorieux conquérants. La mise en avant du circonstant « *Ces mêmes déserts* », outre le rôle de témoin qu'elle donne métaphoriquement à ce désert de l'Orient, en fait un des hauts lieux de l'Histoire.

Passons maintenant à un emploi similaire, mais où le verbe *voir* est à la forme négative.

10- Paris depuis des siècles n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi.

Paris, dans le rôle de témoin de l'Histoire, est comme *Erfurt*, dans notre premier exemple, une métonymie, mais *depuis des siècles* confère à la phrase une connotation hyperbolique. Aucun souverain français n'a tenté de porter aussi loin que Napoléon la gloire de la France, mais aucun, non plus, n'a poussé la témérité au point d'exposer le pays à un tel désastre : l'ennemi bivouaquant aux portes de la capitale. Nous sommes au chapitre 11 du livre vingt-deuxième. Au chapitre 12, Paris capitule et au chapitre 13, l'armée des alliés investit la capitale. Le mémorialiste résume ses sentiments en une formule qui éclaire rétrospectivement la phrase que nous évoquons : « [...] je sentais en même temps mon exaspération s'accroître contre l'homme dont la gloire nous avait réduits à cette honte » (p. 863). L'ennemi sur le point de s'emparer de Paris, c'est le désastre absolu : l'emploi du circonstant *Paris* en position de sujet élargit l'« exaspération » ressentie par Chateaubriand à l'ensemble de ses compatriotes.

Dans l'exemple :

12- (Pie VII... monta en voiture et traversa) cette forêt qui, (selon la tradition populaire), voit paraître le grand veneur de la mort quand un roi va descendre à Saint-Denis,

Le présent du verbe *voir* met en relief la notion de permanence d'une propriété du lieu que nous avons relevée dans la phrase « Ces mêmes déserts ont vu marcher... ». Mais il faut également souligner la mise en valeur de la *forêt* en tant qu'actant principal dans le contexte surnaturel créé par l'évocation. La légende, qui confère solennité et mystère au destin des rois de France, (qui sont enterrés à Saint-Denis) vient renforcer une idée chère au mémorialiste : au moment où l'empire, construit sur les décombres de la Révolution, s'écroule, il n'est pour lui de salut que dans la pérennité monarchique.

Les exemples que nous avons commentés avec le verbe *voir* sont construits avec des circonstants de lieu sujet. Mais l'on peut parfaitement imaginer un circonstant de temps dans le même rôle. Soit la phrase suivante : *Le 21 mars amène la mort du duc D'Enghien*, peut devenir *le 21 mars voit la mort du duc d'Enghien*. Mais la différence sémantique entre les deux structures est nette. Comme dans l'ensemble des exemples avec *voir* que nous avons examinés, le circonstant n'agit pas, il est témoin, son actancialité est simplement syntaxique. Il n'est, toutefois, pas inintéressant de comparer un exemple comme *le 21 mars voit...* ou *La France voit...* avec *la France se voyait envahie avec l'inerte stupeur qui naît du désespoir...*

où l'action est subie, où le circonstant passe du rôle de témoin à celui de victime, ce qui pourrait nous amener à nuancer notre jugement : dans *La France voit la mort du duc d'Enghien* (mais aussi *le 21 mars voit la mort du duc...*) le rôle de témoin ne signifie pas témoin passif ; au contraire, il s'agit d'une « conscience en action ».

Revenons maintenant aux phrases :

4- Le 3 décembre amena la victoire de Hohenlinden.

5- Le 21 mars amène la mort du duc d'Enghien.

L'actancialité du circonstant est sémantiquement plus liée à une notion d'action qu'avec le verbe *voir*, même si cette action peut, selon le contexte, désigner un acte de volonté (amener = apporter) ou un acte de simple accompagnement (amener = faire venir en même temps que soi). Le contexte a son importance, en ce qui concerne ces deux phrases : le livre vingtième (IIIème partie) des *M.O.T.* est consacré au retour de Napoléon de la campagne d'Égypte ; les événements se précipitent ; bientôt, Napoléon sera premier Consul, avant d'être sacré Empereur. Le mémorialiste rapporte des événements qui relèvent davantage de la successivité chronologique que de la causalité humaine. Métaphoriquement, c'est le calendrier, comme animé d'une volonté propre, qui décide du sort des hommes.

Les exemples suivants ont pour l'essentiel la même valeur stylistique :

6- Le 6 décembre les trouve au-delà de la Vistule.

7- L'hiver de 1807 suspend les hostilités entre les deux empires de France et de Russie.

Notons, cependant, que le verbe *trouver* semble avoir un sens moins actif qu'*amener*, mais qu'en réalité il indique l'aboutissement d'une recherche, d'une poursuite : l'armée impériale vole de victoire en victoire, il faut avoir du souffle pour la suivre ; elle bouscule le calendrier. Quant au verbe *suspendre*, il indique une causalité réelle. Protagoniste essentiel, nous l'avons dit, l'hiver est ici un actant véritable, alors que le calendrier, témoin de l'accélération de l'Histoire, a une fonction plutôt métaphorique.

Mais l'idée d'une action proprement matérielle accomplie par un circonstant de temps se trouve dans la phrase :

8- Le 10 avril enlève Lagrange.

Revenons au contexte narratif : nous sommes au livre vingt-deuxième des Mémoires d'outre-tombe ; Chateaubriand nous montre l'envers du décor : les victoires napoléoniennes ont été obtenues au prix d'une véritable saignée, bientôt la France ne comptera plus « *que des hommes vieilliss par le temps ou par la guerre, et des enfants* », selon la formule de M. de Ségur, citée p. 836. Les morts se succèdent à un rythme tel que l'on imaginerait aisément le calendrier prélever, à chaque jour qui passe, son tribut de victimes. La personnification nous semble encore plus accentuée que dans *l'hiver de 1807 suspend les hostilités...*

Mais, peut-être, l'est-elle davantage dans cet autre exemple :

3- [...] La nuit désordonnée qui l'avait enfanté.

Nous sommes au moment où Napoléon s'embarque pour l'Égypte, « épisode romanesque dont il agrandit sa vie réelle » (p. 711). Chateaubriand montre le côté chaotique des idées, des lectures et des décisions de Napoléon et établit un parallélisme entre l'Empire que ces incohérences ont engendré et les circonstances qui, selon lui, auraient présidé à l'émergence du futur Empereur des français. La personnification est obtenue, ici, au moyen de ce transfert métonymique des « géniteurs » vers la nuit de la conception (les rhétoriciens parlent ici d'hypallage) auquel s'ajoute un raccourci : le verbe « enfanter » résume les trois étapes de la conception, de la gestation et de la naissance.

Nous terminerons ces quelques remarques par une dernière citation où l'essentiel de l'épopée napoléonienne est résumé en une formule où la mise en avant du circonstant (*dix ans d'oubli*) permet au mémorialiste d'exprimer son indignation, à travers une métaphore associant la tristesse à l'ironie :

« La fosse (celle où le corps supplicé du duc d'Enghien allait être jeté) étant faite, remplie et close, *dix ans d'oubli*, de consentement général et de gloire inouï *s'assirent* dessus ». p. 545.

4 Conclusion

Nous nous sommes intéressée, dans ce travail, à deux types d'énoncés mettant en position de sujet grammatical l'expression de lieu ou de temps. Les premiers, peu fréquents, font de l'élément le plus facultatif, à savoir le circonstant, l'actant le plus central, à savoir le prime actant sujet. Les seconds, de plus en plus employés, de nos jours, dans la presse écrite, visent la thématization du sujet : il s'agit des phrases comportant le semi-auxiliaire *voir* qui met le circonstant de temps ou de lieu en tête de phrase. Les transformations que nous avons effectuées sur ces énoncés montrent qu'au plan du sens l'actancialisation du circonstant ne fonctionne pas de la même façon dans les deux cas.

Néanmoins ces énoncés relèvent d'une même recherche de l'expressivité. Chateaubriand s'adresse à l'émotion et à l'imagination du lecteur. Et c'est cela même que vise le journaliste, aujourd'hui, qui a fait du verbe *voir* l'outil, par excellence, pour thématizer un lieu ou un moment de l'histoire, en les transformant en véritables actants des événements, des drames dont se nourrit l'actualité. On comprend que le circonstant employé comme sujet soit si souvent lié au récit historique. Histoire des temps passés, chronique du temps présent : on peut parier que cette forme sera de moins en moins rare en français.

Références bibliographiques

- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1984b), « La concurrence entre la proposition conjonctive et *voir* + la proposition infinitive », *French Review*, vol.58, n°2, p.202-214.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1987), « Les compléments de temps et de lieu sont-ils toujours des compléments circonstanciels ? », *Folia linguistica, Acta Societatis Linguisticae Europaeae*, Tome XXI 2-4, p.229-247.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1989), « Les verbes de perception : étude sémantique », *Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, p.282-294.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1997), « La grammaticalisation des auxiliaires : Le cas de *voir* », *Scolia* 10, p.205-224.
- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du Sens et de l'Expression*, Paris, Hachette.
- Chervel, A. (1979), « Rhétorique et grammaire : Petite histoire du circonstanciel », *Langue française* 41, p.5-19.

- Chocheyras, J (1968), « Un nouvel outil grammatical en français moderne : le verbe *voir* », *Le Français Moderne*, 3, p.219-225.
- Creissels, D. (1995), *Éléments de syntaxe générale*, P.U.F.
- Feuillet, J. (1992), « Actants et Circonstants : Quelques problèmes de définition », *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Actes du Colloque International C.N.R.S. Université de Rouen, ED. Peeters, p.175-181.
- Gaätone, D. (1970), « Le rôle de *voir* dans les procédures de retournement de la phrase », *Linguistics* 58, p.18-29.
- Gaätone, D. (1992), « Les actants selon Tesnière et la problématique du passif en français », *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Actes du Colloque International C.N.R.S. Université de Rouen, ED. Peeters, p.183-190.
- Gmir-Ezzine, R. (2007), « L'actant « circonstanciel » sujet », dans *Cahiers CRISCO 23, Morphosyntaxe et sémantique du verbe, Relations actanciennes, voix, aspect et statut grammatical du verbe en français et en arabe*, dir. Jacques François et Ahmed Brahim, téléchargeable sur www.crisco.unicaen.fr
- Gmir-Ezzine, R. à paraître, « Existe-t-il une voix circonstancielle en français ? », dans *Actes du colloque de l'A.F.L.S (Association for French Language Studies) d'Oxford 2008, Les voix du français : usages et représentations*, ED. Peter Lang.
- Gosselin, L. (1992), « Connexion structurale et incidence sémantique : le cas des circonstants », *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Actes du Colloque International C.N.R.S. Université de Rouen, ED. Peeters, p. 137-142.
- Grevisse, M., (1980), *Le bon usage, Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, onzième édition revue, Duculot.
- Guillet, A. & Leclère, C. (1992), *La structure des phrases simples en français, Constructions Transitives Locatives*, Genève, Librairie Droz S.A.
- Guéron, J. & Pollock, J.Y. (sous la direction) (1991), « Sur quelques différences de comportement entre arguments et circonstants : îlots adverbiaux et extractibilité », *Grammaire générative et syntaxe comparée*, Ed. de C.N.R.S. (coll. Sciences du langage), p. 83-106.
- Guimier, C., Boissel, P., Fournier, N., Garnier, G., Le Goffic, P., Sérafin, V., Devarrieux, J., Fuchs, C., Gosselin, L., Le Querler, N., (1993), *1001 circonstants*, P.U. de Caen.
- Hagège, C. (1982), « La structure des langues », *Que sais-je ?*, Paris, P.U.F.
- Hagège, C. (1983), « Pour un retour d'exil des périphériques », *Modèles Linguistiques*, Tome V, Fasc.1, p.107-116.
- Hobaek Haff, M (1992), « Actants circonstanciels et circonstants actanciels – une analyse de la dichotomie actant / circonstant », *Revue Romane* 27, p.285-291.
- Hobaek Haff, M. (1998), « La grammaire valencielle à l'ordre du jour », *Revue Romane* 33, p.127-133.
- Lazard, G. (1992), « La définition des actants », *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Actes du Colloque International C.N.R.S. Université de Rouen, ED. Peeters, p.151-158.
- Lazard, G. (1994), *L'actance*, Paris, P.U.F.
- Leeman, D. (1990), « Sur les compléments circonstanciels », *Langue française* 86.
- Leeman, D. (1998), *Les circonstants en question(s)*, Editions Kimé.
- Lemaréchal, A. (1992), « Actants ou Arguments ? », *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Actes du Colloque International C.N.R.S. Université de Rouen, ED. Peeters, p.165-174.
- Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Rémi-Giraud, S. & Roman, A. (1998), *Autour du circonstant*, P.U. de Lyon.
- Tesnière, L. (1969), *Éléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Editions Klincksieck.